



Madame, Monsieur,

Vous avez dernièrement reçu la visite d'agents Veolia missionnés par la communauté de communes afin de pucer votre bac ou de remplacer votre ancien bac par un bac neuf également pucé.  
Nous vous remercions de l'accueil que vous avez bien voulu leur réserver.

Nous souhaitons vous apporter quelques précisions complémentaires quant à la redevance incitative :

1) Quand sera-t-elle opérationnelle ?

Réponse : à compter du 01/11/2010, c'est à ce moment que les sorties ou non de bacs commenceront à être comptabilisées

2) Pourquoi un tel délai entre le puçage et la mise en œuvre de la redevance incitative ?

Réponse : Un temps de calage est nécessaire pour que toutes les puces soient enregistrées et identifiées, plusieurs tests à blanc auront lieu chez nous pour que tout se passe bien d'ici le 01/11/2010.

3) On m'a demandé de prendre une poubelle plus grande lorsque je possédais une 120 litres pourquoi donc ?

Réponse : Plusieurs raisons à cela :

- Nous essayons de standardiser au maximum les différents types de bacs sur la communauté cela permet une gestion des stocks plus aisée.
- Nous préparons également la venue du multiflux à compter de 2013 qui nécessitera probablement le dépôt de l'ensemble des sacs de tri dans les poubelles, or les 120 litres auraient été trop petites au niveau du col et du volume
- Il faut savoir qu'une poubelle plus grande que besoin n'est pas un inconvénient puisqu'elle permet de la sortir moins souvent et donc de gagner plus au niveau de la redevance incitative.

4) C'est quoi le « multiflux » dont vous parlez plus haut ?

Réponse : Il est encore un peu tôt pour en parler car il ne sera pas mis en œuvre avant début 2013, mais ce qu'on peut vous dire c'est que le tri sera à l'avenir plus poussé : 3 sacs de couleurs différentes au lieu d'un seul pour chaque type de déchet et probablement 1 ramassage unique au lieu de 2 actuellement. Vous serez informés largement d'ici là, mais priorité pour l'instant à la redevance incitative.

En attendant Bon tri !!

Cordialement l'équipe du service de valorisation des déchets ménagers